

Codage de la dépendance

LE PMSI SMR



FACULTÉ DE MÉDECINE
MONTPELLIER-NÎMES

RÈGLES DE COTATION DE LA DÉPENDANCE

La dépendance du patient est cotée à l'issue de la semaine considérée.

- Depuis 2015, pour le recueil de la dépendance d'une suite de RHS (SSRHS) en **hospitalisation complète**, les établissements peuvent faire le choix :
 - de poursuivre le recueil hebdomadaire des variables de dépendance ;
 - ou -à titre expérimental -d'alléger la fréquence de ce recueil qui est toutefois obligatoire, au minimum, en première et en dernière semaine ainsi que toutes les 4 semaines.
- **La fréquence du recueil de la dépendance reste hebdomadaire en hospitalisation à temps partiel.**
- **Le groupage retient la semaine de dépendance la plus élevée dans le séjour**

Principe de la cotation de la dépendance

- La cotation de la dépendance répond à la question :
 - " fait ou ne fait pas ? "
- Elle correspond à l'évaluation du besoin d'assistance auquel répond, le cas échéant, une assistance effective (a besoin d'aide et une aide est apportée).
- La dépendance du patient est cotée à l'issue de la semaine observée. Elle constitue un des facteurs explicatifs de la charge en soins.

RÈGLES DE COTATION DE LA DÉPENDANCE

SIX VARIABLES

- Le niveau de dépendance du patient doit être mesuré systématiquement pour chacune des six variables suivantes :

- habillage ou toilette
 - déplacement et locomotion
 - alimentation
 - continence-hygiène de l'élimination
 - comportement
 - Communication
- } Dépendances physiques
- } Dépendances cognitives

- Une variable de dépendance recouvre une ou plusieurs actions de la vie quotidienne.
- Par exemple, l'habillage inclut les deux actions : l'habillage du haut du corps et l'habillage du bas du corps.

RÈGLES DE COTATION DE LA DÉPENDANCE

La cotation de la dépendance permet de chiffrer ce que fait (ou ne fait pas) le patient en situation.

Elle se déroule en deux étapes.

- La première consiste à répondre à la question "le patient fait-il telle action ?" par "oui" ou "non"
- La seconde étape est celle du chiffrage. Elle est cotée « 1 » lorsque le patient "fait" seul, "2 à 4" dans les autres cas.

RÈGLES DE COTATION DE LA DÉPENDANCE

- COTATION DES ACTIONS D'UNE VARIABLE DE DEPENDANCE

Cotation	Niveau de Dépendance	Nécessité d'une aide ou non
1	Indépendance complète ou modifiée	Sans aide humaine
2	Supervision ou arrangement	Présence d'un tiers
3	Assistance partielle	Contact avec un tiers : aide
4	Assistance totale	Contact avec un tiers : réalisation

RÈGLES DE COTATION DE LA DÉPENDANCE

COTATION DES ACTIONS D'UNE VARIABLE DE DEPENDANCE

1 - *Indépendance complète ou modifiée*

Indépendance complète : le patient est totalement autonome

OU

Indépendance modifiée :

- le patient a besoin d'aides techniques ou d'adaptations qu'il maîtrise parfaitement
- il a besoin d'un temps plus long mais acceptable
- il le fait avec un risque acceptable ne nécessitant pas la présence d'un tiers

RÈGLES DE COTATION DE LA DÉPENDANCE

COTATION DES ACTIONS D'UNE VARIABLE DE DEPENDANCE

- 2 - *Supervision ou arrangement*

Supervision :

La présence d'une tierce personne est nécessaire pour réaliser l'action : pour encourager, superviser ou surveiller le patient ou pour enseigner un geste.

OU

Arrangement :

- La présence d'une tierce personne est nécessaire, mais elle n'a aucun contact physique avec le patient.
- A noter : la mise en place d'orthèse ou de prothèse est considérée comme un arrangement. Un type d'orthèse ou un type de prothèse, impactera toujours la même variable de dépendance
- De même, la présentation et la vidange du bassin sont considérées comme des arrangements.

RÈGLES DE COTATION DE LA DÉPENDANCE

COTATION DES ACTIONS D'UNE VARIABLE DE DEPENDANCE

3 - Assistance partielle : aide par un tiers

L'aide d'une tierce personne est nécessaire pour réaliser partiellement au moins une action : cette aide implique un contact physique direct avec le patient

4 - Assistance totale : réalisation par un tiers

Une tierce personne est nécessaire pour réaliser la totalité d'au moins une action ; cette aide implique un contact physique direct avec le patient.

RÈGLES DE COTATION DE LA DÉPENDANCE

COTATION DES VARIABLES DE DEPENDANCE

Chaque variable doit avoir une cotation qui reflète ce que fait réellement le patient au cours de la semaine observée et non ce qu'il pourrait éventuellement faire dans d'autres conditions matérielles, physiologiques ou psychologiques.

Exemple : si un patient refuse de s'habiller, bien qu'il en soit capable, et qu'il doive de ce fait être totalement assisté pour réaliser cette action, sa cotation pour l'habillement est 4.

RÈGLES DE COTATION DE LA DÉPENDANCE

COTATION DES VARIABLES DE DEPENDANCE

- Cotation des variables recouvrant plusieurs actions
- S'il apparaît que le patient n'effectue pas les différentes actions d'une même variable de façon homogène, il faut retenir la cotation de l'action pour laquelle la dépendance est la plus importante.
- *Exemple :*
- *le patient s'habille seul pour le haut du corps et demande seulement de l'aide pour les boutons ; en revanche il doit être habillé pour le bas du corps ; dans ce cas l'action habillage du haut du corps est cotée 3 et l'action habillage du bas du corps est cotée 4 ; il faut donc coter 4 la variable habillage.*

RÈGLES DE COTATION DE LA DÉPENDANCE

COTATION DES VARIABLES DE DEPENDANCE

Cotation d'une variable lorsque la dépendance varie au cours de la semaine

Si pour une variable donnée, la dépendance a évolué au cours de la semaine écoulée, il faut retenir la cotation la plus élevée, correspondant à la journée pendant laquelle la dépendance a été la plus importante.

RÈGLES DE COTATION DE LA DÉPENDANCE

Cas particulier:

➤ Enfants

- Coter également ce que l'enfant « fait ou ne fait pas » sans chercher à comparer son niveau de dépendance à celui des enfants de même âge.

➤ Actions non observées

- Ce peut être le cas, lors de l'hospitalisation à temps partiel, pour certaines actions non réalisées à l'hôpital (exemple : habillage). Dans cette éventualité, on pourra demander au patient ou à son entourage s'il a été aidé pour réaliser ces actions au cours de la semaine écoulée.

- Concernant l'utilisation des escaliers, si cette action n'est pas observable en raison du recours systématique aux ascenseurs, on demandera l'évaluation du kinésithérapeute.

RÈGLES DE COTATION DE LA DÉPENDANCE

- Importance de la tenue du dossier infirmier avec les informations nécessaires au codage de la dépendance
- Cotation à 1 si information inexistante

Présentation des variables pour chaque dépendances

Habillage ou Toilette

En hospitalisation complète, on cotera l'habillage lorsque le patient s'habille ou est habillé par le personnel du service (port de vêtements de ville). Dans le cas contraire (patient restant en pyjama) on cotera la toilette.

En hospitalisation de jour, seule la cotation de l'habillage sera réalisée.

Habillage

En hospitalisation complète, on cotera l'habillage lorsque le patient s'habille ou est habillé par le personnel du service (port de vêtements de ville et chaussage de chaussures). Dans le cas contraire (patient restant en pyjama/chemise d'hôpital et chaussons) on cotera la toilette.

En hospitalisation de jour, seule la cotation de l'habillage sera réalisée.

Habillage inclut 2 actions:

- l'habillage du haut du corps : s'habiller et se déshabiller au-dessus de la taille, ainsi que mettre en place et enlever une orthèse ou une prothèse selon le cas.
- l'habillage du bas du corps : s'habiller et se déshabiller de la taille jusqu'aux pieds, ainsi que mettre en place et enlever une orthèse ou une prothèse selon le cas.

Cotation de l'habillement

1 - Indépendance complète ou modifiée

Le patient s'habille et se déshabille seul en prenant ses vêtements à leur place habituelle (suppose une réalisation spontanée, sans besoin de présence, suggestion ni stimulation) OU Indépendance modifiée, utilise une aide technique, une adaptation permettant l'indépendance pour l'habillement (exemples : vêtements adaptés facilitant l'habillement)

2 - Supervision ou arrangement

Requiert une supervision (présence, suggestion, stimulation) OU requiert un arrangement : préparation des vêtements ou d'une aide technique spécialisée pour l'habillement, aide pour la mise en place d'une orthèse ou d'une prothèse.

3 - Assistance partielle

Le patient assure une partie de son habillement, mais nécessite une aide partielle pour au moins l'une des deux actions (aide nécessaire pour enfiler les chaussettes et les chaussures.).

4 - Assistance totale

Le patient a besoin d'une aide totale à l'habillement pour au moins l'une des deux actions.

Toilette

La toilette inclut 2 actions:

- la toilette du haut du corps : se laver au-dessus de la taille, se raser et se coiffer.
- la toilette du bas du corps : se laver les régions intimes, les membres inférieurs et les pieds.

- *L'installation sanitaire dont dispose la chambre/le service (baignoire, douche...) n'entre pas dans l'évaluation : on peut se laver et être propre sans disposer d'une baignoire ou d'une douche.*
- *Pour le coiffage, c'est le coup de peigne ou de brosse qui est retenu : on se situe dans le cadre de l'hygiène corporelle, non dans celui de la recherche esthétique.*

Cotation de la toilette

1 - Indépendance complète ou modifiée

Le patient fait sa toilette seul et correctement en prenant les accessoires nécessaires à leur place habituelle (gant, serviette, savonnette, rasoir...). Peut se laver les dents, se raser, se laver le dos (si besoin avec l'aide d'une brosse munie d'un manche), se coiffer ou Indépendance modifiée requiert une adaptation pour les gestes fins : manipulation de la brosse à dents, du dentifrice, du rasoir...ou prend plus de temps que la normale.

2 - Supervision ou arrangement

Requiert une supervision (présence, suggestion, stimulation) ou requiert un arrangement (ouverture du tube de dentifrice, préparation du rasoir ou d'une aide technique spécialisée)

3 - Assistance partielle

Le patient nécessite une assistance partielle pour au moins l'une des deux actions.

4 - Assistance totale

Le patient a besoin d'une assistance totale pour au moins l'une des deux actions.

Déplacement et locomotion

Déplacement et locomotion inclut 5 actions:

- les transferts lit-chaise-fauteuil roulant : passer du lit et de la chaise à la position debout et inversement OU si le fauteuil roulant est le mode habituel de locomotion se transférer vers le lit, la chaise ou le fauteuil roulant et inversement
- les transferts aux toilettes : s'asseoir et se relever du siège des toilettes
- les transferts à la baignoire ou à la douche : entrer et sortir de la baignoire ou de la douche
- la locomotion : marcher une fois en position debout OU utiliser un fauteuil roulant en terrain plat en toute sécurité
- l'utilisation des escaliers : monter et descendre une volée de marches (12 à 14 marches).Exception : si le mode de déplacement le plus courant est le fauteuil roulant (ou la chaise roulante, le chariot plat, le tricycle, etc.), ne pas coter l'action d'utilisation des escaliers.

Cotation Déplacement et Locomotion

1 - Indépendance complète ou modifiée

Indépendance complète :Le patient effectue seul et sans risque particulier l'ensemble de ses déplacements et de ses transferts ou indépendance modifiée : utilise des aides techniques ou adaptations qu'il maîtrise parfaitement et sans risque particulier (Exemples d'aides techniques au déplacement : cannes anglaises, fauteuils roulants, déambulateurs, ...), ou prend plus de temps que la normale.

2 - Supervision ou arrangement

Requiert une supervision (présence, surveillance, suggestion, stimulation) pour réaliser les transferts, pour parcourir 45 mètres, quel que soit le mode de déplacement (marche ou fauteuil roulant), ou pour monter ou descendre une volée de marches d'escalier (12 à 14 marches),ou requiert un arrangement : positionnement d'une planche de transfert, mobilisation d'un cale-pied...

3 - Assistance partielle

Le patient nécessite une assistance partielle pour au moins l'une des actions.

4 - Assistance totale

Le patient a besoin d'une assistance totale pour au moins l'une des deux actions.

ALIMENTATION

Alimentation inclut 3 actions

Cette variable inclut trois actions nécessaires à l'ingestion des repas lorsque ceux-ci sont préparés et présentés au patient de manière habituelle sur une table ou sur un plateau :

- utilisation des ustensiles réguliers pour porter les aliments à la bouche
- mastication
- déglutition (avalier la bouchée ou la gorgée).

Cotation Alimentation

1 - Indépendance complète ou modifiée

Indépendance complète : mange seul en prenant les aliments de toute consistance sur une assiette ou un bol et boit seul à partir d'une tasse ou d'un verre, utilise les ustensiles habituels, ou Indépendance modifiée : utilise une aide technique ou une adaptation (paille, couteau ou fourchette adaptés, etc.), ou requiert plus de temps que la normale, ou nécessite des aliments à consistance modifiée, ou si le repas est administré par une autre voie (entérale ou stomie digestive), le patient se l'administre seul.

2 - Supervision ou arrangement

Requiert une supervision (suggestion, stimulation, présence ou surveillance par exemple en cas de risque de fausse route), ou requiert une aide pour ouvrir les récipients (pots, bouteilles, ...), couper la viande, beurrer le pain, et/ou verser les liquides.

3 - Assistance partielle

Nécessite une assistance partielle pour au moins l'une des trois actions (par exemple : pour porter les aliments à la bouche) ou lorsque le repas est administré par une autre voie (entérale ou stomie digestive), le patient ne le gère que partiellement.

4 - Assistance totale

Nécessite une assistance totale pour au moins l'une des trois actions (par exemple : porter les aliments à la bouche), ou lorsque le repas est administré par une autre voie (parentérale, entérale ou stomie digestive), le patient ne le gère pas du tout.

Contenance – Hygiène de l'élimination

Contenance – Hygiène de l'élimination inclut 2 actions

- le contrôle et l'hygiène de la miction :
 - assurer un contrôle complet et volontaire de la miction
 - ou utiliser de l'équipement ou des moyens nécessaires à ce contrôle
- le contrôle et l'hygiène de la défécation :
 - assurer un contrôle complet et volontaire de la défécation et s'essuyer
 - ou utiliser de l'équipement ou des moyens nécessaires à ce contrôle

Cotation Continence-hygiène de l'élimination

1 - Indépendance complète ou modifiée

Indépendance complète : Le patient contrôle complètement la miction et la défécation et n'est jamais incontinent. Il s'essuie seul, ou

Indépendance modifiée : Le patient requiert un matériel spécifique qu'il place, utilise et nettoie seul. Il est autonome et n'est jamais incontinent, ou prend un traitement médicamenteux qui l'aide à garder le contrôle.

2 - Supervision ou arrangement

Requiert une supervision, une incitation ou l'enseignement de gestes (par exemple pour le changement des poches, ...), ou requiert l'arrangement de l'équipement pour maintenir un contrôle satisfaisant : la présentation et la vidange du bassin par un tiers sont des arrangements si les patients les positionnent et les retirent eux-mêmes, ou Incontinence exceptionnelle (au maximum une fois par semaine).

3 - Assistance partielle

Nécessite une assistance partielle pour au moins l'une des deux actions (pour installer le patient sur le bassin, le désinstaller, pour l'essuyer, pour l'entretien du collecteur urinaire, etc.), ou Incontinence occasionnelle (plusieurs fois par semaine, mais pas tous les jours).

4 - Assistance totale

Nécessite une assistance totale pour au moins l'une des deux actions

Comportement

- Comportement inclut une seule action
- l'interaction sociale, définie comme la capacité à s'entendre avec les autres et à participer aux situations sociales ou thérapeutiques hospitalières pour assurer ses besoins propres, tout en respectant ceux des autres.

Cotation Comportement

1 - Indépendance complète ou modifiée

Indépendance complète: se conduit de façon appropriée avec les membres de l'équipe de soins, les autres patients et les membres de sa famille dans la plupart des cas, ou Indépendance modifiée: Le patient peut prendre plus de temps que la normale pour s'ajuster à des situations sociales, ou prend un traitement médicamenteux qui l'aide à garder le contrôle.

2 - Supervision ou arrangement

Requiert une supervision ou une surveillance en cas de situations stressantes ou inhabituelles

3 - Assistance partielle

Ne se conduit de façon appropriée qu'une partie du temps, nécessite parfois des interventions, voire des négociations ou des restrictions.

4 - Assistance totale

Se conduit le plus souvent de façon inappropriée, nécessite fréquemment des restrictions.

Exemples de conduites sociales inappropriées : attitude très renfermée avec isolement et évitement de tout contact social, ou bien rires et pleurs manifestement excessifs, crises de colère fréquentes, langage grossier ou violent, ou, à l'extrême, violences physiques .

Communication

- Communication inclut 2 actions:
 - la compréhension d'une communication verbale, visuelle ou auditive
 - l'expression claire du langage verbal et non verbal.

Cotation Communication

1 - Indépendance complète ou modifiée

Indépendance complète : comprend et s'exprime normalement, ce qui permet des relations humaines aisées, ou Indépendance modifiée :

- nécessité d'un interprète (langue des signes, personne non francophone), comprend et s'exprime lentement en prenant plus de temps que la normale.

2 - Supervision ou arrangement

Requiert parfois une stimulation pour permettre les échanges, ou requiert un arrangement : faire répéter, parler plus lentement, s'aider de gestes, utilisation de dispositifs d'aide à l'audition ou à la communication, de supports écrits, etc.).

3 - Assistance partielle

Ne comprend ou n'utilise que des mots, expressions ou gestes très simples et nécessite fréquemment une aide pour comprendre ou s'exprimer

- - Assistance totale

Ne comprend pas et/ou ne s'exprime pas, OU s'exprime de façon incompréhensible.

Exemples de cotation de la dépendance

Habillage ou toilette

En hospitalisation complète:

Un patient ayant un déficit de flexion de la hanche et du genou met seul son slip et son pantalon mais ne pouvant atteindre ses pieds avec ses mains, il a été aidé pour mettre ses chaussettes et ses chaussures.

Ce patient assure une partie de son habillage du bas du corps, une assistance partielle n'a été nécessaire que pour les chaussettes et les chaussures.

- **La cotation pour le haut du corps est 1**
- **La cotation pour le bas du corps est 3**

Il faut retenir l'action pour laquelle se manifeste la plus grande dépendance en matière d'habillage, **la cotation est donc ici : 3**

Habillage ou toilette

En hospitalisation partielle:

Le même patient dit (en réponse à une question du soignant sur l'accomplissement à domicile de son habillage) qu'il est capable de mettre son slip et son pantalon. Mais, qu'il doit se faire aider par quelqu'un de son entourage pour mettre ses chaussettes et ses chaussures.

Il faut coter l'habillage. Et comme précédemment, il est à 3.

Habillage ou toilette

En hospitalisation complète :

Un patient est muté du MCO en SSR. Il est encore très fatigué et reste en pyjama pendant la journée. Le personnel soignant l'aide pour s'installer devant le lavabo et pour enlever son pyjama/chemise d'hôpital. Le personnel lui ouvre le tube de dentifrice. Le patient réalise ensuite seul sa toilette du haut du corps. Il a besoin d'une aide partielle pour la toilette du bas du corps. Le personnel soignant l'aide pour remettre son pyjama.

L'action d'enlever ou de mettre un pyjama n'est pas cotée dans la cotation de l'habillage. La variable dépendance à l'habillage est cotée uniquement lorsque l'habillage concerne des vêtements de ville.

- **La cotation pour le haut du corps est 2 (ouverture du tube de dentifrice)**
- **La cotation pour le bas du corps est 3**

Il faut retenir l'action concernant la toilette pour laquelle se manifeste la plus grande dépendance, la cotation est donc ici : 3

Habillage

Quelle cotation utiliser lorsque le patient est confronté à la mise en place d'un dispositif tel que corset, serre-corps, bas ou bandes de contention veineux, collier cervical, ceinture lombaire ?

- leur mise en place est cotée 1 lorsque le patient l'assume totalement
- elle est cotée 2 dans tous les autres cas, quel que soit le niveau de l'aide (supervision ou arrangement, assistance partielle ou totale).

Déplacement et Locomotion

- Une patiente marche en terrain plat à petits pas avec un déambulateur, sans surveillance. Pour descendre les escaliers elle a dû être accompagnée par un soignant qui lui tient le bras.

Cette patiente a nécessité un accompagnement avec contact physique pour descendre les escaliers :

- la locomotion autonome en terrain plat est cotée 1
- l'assistance pour l'utilisation des escaliers est cotée 3.

Il faut retenir l'action pour laquelle se manifeste la plus grande dépendance en matière de déplacement, la cotation est donc ici : 3.

Déplacement et Locomotion

Un patient utilise un fauteuil roulant. Il a eu besoin d'aide pour passer du lit au fauteuil (soutien et positionnement par le soignant). Une fois assis dans son fauteuil, il se déplace de façon autonome.

- Ce patient a eu besoin d'une aide partielle avec contact du soignant pour le transfert : **la locomotion autonome avec son fauteuil roulant est cotée 1**
- **les transferts sont cotés 3** car le patient y participe, l'assistance du soignant n'est que partielle.

Il faut retenir l'action pour laquelle se manifeste la plus grande dépendance en matière de déplacement, la cotation est donc ici : 3.

Alimentation

Un patient prend ses repas chaque jour dans la salle à manger de l'établissement, sans assistance (une fois servi, il coupe la viande et ouvre les récipients lui-même).

Une suspicion de thrombophlébite profonde oblige à l'immobiliser au lit et à lui apporter ses repas sur un plateau.

Dans les deux cas, à la salle à manger ou au lit, le patient est autonome pour s'alimenter

➤ La cotation est donc : 1.

Alimentation

- Une patiente est installée à table, le personnel ouvre sa bouteille d'eau et le pot de yaourt.
- La patiente mange seule mais elle a eu besoin d'une aide pour l'ouverture des récipients , l'aide est cotée : 2.

Contenance – Hygiène de l'élimination

- Un patient va seul aux toilettes dans la journée ; la nuit il a besoin de couches. Il met et ôte seul ses couches. Il est autonome pour leur utilisation,

- la cotation est : 1

Contenance – Hygiène de l'élimination

Une patiente vient de subir une colectomie, elle est porteuse d'une colostomie :

- au début de la semaine, l'infirmière lui apprend à changer ses poches ;

l'éducation est cotée 2

- à la fin de la semaine elle est autonome pour le changement des poches (elle place et nettoie seule le matériel) et les soins cutanés ;

la cotation est 1.

Il faut retenir l'action pour laquelle se manifeste la plus grande dépendance en matière de continence, la cotation est donc ici : 2.

Comportement

Un patient avec métastases osseuses reste très douloureux malgré son traitement. Il est anxieux. Il sollicite très fréquemment le personnel :

- au début de la semaine il était parfois agressif avec ses voisins, le personnel doit intervenir occasionnellement pour aplanir les conflits, la cotation est 3
- à la fin de la semaine il se comporte de manière adaptée dans les situations sociales et thérapeutiques, la cotation est 1.

Il faut retenir l'action pour laquelle se manifeste la plus grande dépendance en matière de comportement, la cotation est donc ici : 3

Comportement

- Un patient de 5 ans, anorexique et très renfermé, ne communique pas, s'isole et pleure souvent. Malgré son mutisme, il participe bien à ses soins, il faut le stimuler pour terminer ses repas :
 - au début de la semaine c'est un enfant très renfermé ; il se conduit le plus souvent de manière inappropriée (s'isole et pleure souvent), la cotation est 4
 - à la fin de la semaine, malgré son mutisme, il participe bien aux soins. Il faut juste une supervision, la cotation est 2.
- Il faut retenir l'action pour laquelle se manifeste la plus grande dépendance en matière de comportement, la cotation est donc ici : 4.

Communication

Un patient hémiparétique a des difficultés à s'exprimer à l'aide de mots. Il nécessite une attention particulière pour se faire comprendre.

- au début de la semaine il n'utilise que des mots et des expressions simples ; il nécessite une aide fréquente pour trouver ses mots ; la cotation est 3
- à la fin de la semaine, sa compréhension est bonne, son expression un peu difficile nécessite parfois de le faire répéter et de lui poser des questions, la cotation est 2.

Il faut retenir l'action pour laquelle se manifeste la plus grande dépendance en matière de communication, la cotation est donc ici : 3.

Communication

Un patient traumatisé crânien, a établi pour communiquer avec le personnel soignant des gestes conventionnels simples (clignements des paupières pour « oui » et « non », gestes des mains, etc.).

➤ La cotation est 3.